Image not found or type unknown

sasie attribution sur compte bancaire

Par **teosaurus**, le **16/04/2019** à **11:30**

bonjour,

j'ai eu une saisie attribution sur mon compte bancaire mais je n'ai pas recu la signification de l'huissier quels sont les recours je suis a l'etranger faut il prendre un avocat pour qu'il gere le dossier?

cordialement

Par **youris**, le **16/04/2019** à **13:02**

bonjour,

si vous avez fait l'objet d'une saisie attribution, cela signifie que votre créancier a obtenu d'un tribunal un jugement valant titre exécutoire et si vous n'avez pas été prévenu de cette procédure, c'est que votre créancier n'avait pas connaissance de votre adresse.

la contestation d'une saisie se fait auprès du juge de l'exécution.

vous pouvez confier cette ission à un avocat.

salutations

Par **teosaurus**, le **16/04/2019** à **14:10**

ok pourrai je savoir combien cela me couterai pour faire cela

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés